EXPERTISES JURIDIQUES, FISCALES ET SOCIALES DES CONTRATS COLLECTIFS

Juridique – Fiscal – Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

PPC 42

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, responsables de produit ou de marché en prévoyance-santé et retraite au sein d'organismes assureurs ou intermédiaires d'assurance.

Pour obtenir quoi ?

Devenez un expert de l'environnement juridique, fiscal et social des contrats d'entreprise en prévoyance et complémentaire santé !

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les différents systèmes de protection sociale institués dans une entreprise.
Analyser et distinguer les règles juridiques sociales, fiscales et assurancielles qui s'appliquent.
Anticiper les échéances de règles nouvelles pour mieux développer, conseiller et gérer les contrats.

Quelles méthodes mobilisées ?

À travers l'analyse des derniers textes, jurisprudence et doctrines sur les différentes thématiques proposées, il s'agira d'en comprendre la portée sur la pratique des contrats collectifs.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance collective.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?



Isabelle HADOUX-VALLIER,
Expert en Protection sociale, rémunérations et assurance depuis 1995, tout d'abord chez un assureur, puis en tant qu'Avocat, aujourd'hui chez Barthélémy Avocats, elle conseille et accompagne employeurs, branches professionnelles et acteurs de la protection sociale complémentaire dans ces domaines

La formation en pratique…

Quand et où ?

9 décembre 2026
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8e

Combien ça coûte ?

1 620 €.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

C'est à un examen approfondi des questions les plus complexes de la protection sociale d'entreprise (prévoyance, complémentaire santé et retraite) que nous vous invitons à travers l'analyse des différents textes et l'interprétation effectuée par les dernières jurisprudences et doctrines (BOSS, BOFIP, Autorités diverses…). Par des illustrations pratiques, un retour notamment sur les points suivants.

Mise en place et modification d'un régime de protection sociale

- Vers une évolution de la couverture Décès des Cadres (et du « 1,50% TA ») ? Vers une généralisation de la prévoyance obligatoire pour tous les salariés ?
- Portabilité des droits de prévoyance et frais de santé. Faut-il anticiper sur une éventuelle disparition de l'entreprise souscriptrice ? Etat de la jurisprudence / Solutions envisageables / Quelle évolution légale ?
- Bilan des accords de branche présentant un degré élevé de solidarité : tendances et évolutions
- Que devient la hiérarchie des normes collectives en droit social : comment articuler un dispositif d'entreprise avec un accord de branche ?
- Moyens pour lutter contre la dérive des arrêts de travail

La vie du contrat collectif d'assurance

- Déterminer les obligations de l'assureur en cas de suspension d'arrêt de travail pendant une suspension des garanties d'assurance
- Mettre en place des contrats Complémentaire santé conformes à l'article 4 loi Evin
- Connaître les limites des obligations d'information de l'employeur et de l'assureur :
 - vis-à-vis des salariés assurés (notice d'information, maintien de couverture,…)
 - responsabilité de l'employeur même en cas de carence du salarié en incapacité
 - vers de nouvelles obligations d'information en matière de prévoyance ?
- Anticiper les conséquences d'une résiliation du contrat d'assurance de prévoyance et comprendre les textes et leur application dans le temps par la jurisprudence, notamment les articles 7 et 7-1 loi Evin.
- A la recherche du fait générateur en prévoyance : extension accrue et par analogie de l'article 7 de la loi Evin

Maîtriser l'environnement social et fiscal des cotisations

- Le caractère collectif et obligatoire des régimes de retraite et prévoyance à travers les textes en social et les dernières jurisprudences sur les catégories, la condition d'ancienneté, les conséquences des omissions ou erreurs ponctuelles d'un employeur
- Bilan des catégories et des agréments APEC : quels risques pour les entreprises ?
- Les contrats Complémentaire santé responsables et l'Urssaf : évolution du cahier des charges
- Comprendre les mécanismes principaux de la procédure Urssaf (contrôle, redressement, rescrit social)
- Identifier les conditions pour le bénéfice de la déductibilité fiscale

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Les explications étaient très claires. La formatrice est très agréable. »

SL, Juriste expert – ALLIANZ